Cinquante deuxième année. - N ° 226 A Lundi 26 et mardi 27 novembre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1324

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

791 181 837 RCS Evry.
COGEFI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 70000.00 EUR.
Adresse : 5, AVE de l' Océanie, Bp 205, Villejust91941 Courtaboeuf Cedex.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SOCIETE DE CONSEIL ET DE GESTION TECHNIQUE ET FINANCIERE la forme : SA à conseil d'administration l'adresse de son siège où peut-être consulté le projet de fusion : Rue de la Réunion, ZA de Courtaboeuf - 91940 VILLEJUST. le montant du capital : 1 200 000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 341 958 718 RCS EVRY. Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : COGEFI la forme : SAS l'adresse de son siège où peut-être consulté le projet de fusion : 5 rue de l' Océanie, BP 205, VILLEJUST - 91941 COURTABOEUF Cedex. le montant du capital : 70 000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 791 181 837 RCS EVRY. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 2 864 592 euros passif : 314 592 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Les actionnaires de la société absorbée recevront en échange des 70 000 actions de la société absorbée 554 actions de la société absorbante. En conséquence, la société absorbante procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 664 800 euros. Le montant prévu de la prime de fusion : la différence entre la valeur de l'actif net apporté soit 2 550 000 euros, et le montant nominal de l'augmentation de capital de la société absorbante soit 664 800 euros, constituera une prime de fusion d'un montant de 1 885 200 euros. La date du projet commun de fusion : 21 Novembre 2018 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Absorbée le 22 Novembre 2018 au RCS d'Evry. Pour la société Absorbante le 22 Novembre 2018 au RCS d'Evry..